



Avec vous, **des élu-e-s engagé-e-s** pour défendre et revaloriser notre métier

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Pour lutter contre l'augmentation du nombre d'élèves à charge et les injonctions managériales, le SNES-FSU et le SNUEP-FSU s'engagent et agissent pour :

- un plan pluriannuel de **créations de postes**. Objectif : un CPE pour 250 élèves,
- **le respect du temps de travail** : 35 h hebdomadaires avec compensation des dépassements horaires,
- **l'amélioration des procédures et des conditions d'affectation** et de mutation,
- du temps pour le travail en **collaboration avec les équipes pédagogiques**,
- **des équipes d'étudiants-surveillants** étoffées, formées et reconnues.

REVALORISER NOS SALAIRES ET NOS CARRIÈRES

Avec PPCR, nous avons obtenu un début de revalorisation. Celle-ci reste insuffisante pour rompre avec le déclassé salarial de notre corps. Avec vous, le SNES-FSU et le SNUEP-FSU exigent :

- **l'augmentation** de la valeur du point d'indice avec rattrapage des pertes subies,
- un déroulement de **carrière accéléré** en 11 échelons, intégrant l'actuelle hors-classe,
- l'accès de toutes et tous à la hors-classe étant désormais assuré, **la transformation de la classe exceptionnelle** comme débouché de carrière pour tous,
- l'accès à **l'échelle de rémunération des agrégés**.

AFFIRMER NOTRE IDENTITÉ PROFESSIONNELLE

Pour conforter la place des CPE dans le second degré, le SNES-FSU et le SNUEP-FSU agissent pour que l'institution cesse de dénaturer notre identité professionnelle et pour que les avancées acquises dans la nouvelle circulaire de missions soient mises en pratique :

- **un métier centré sur le suivi en équipe des élèves** pour réduire les inégalités et favoriser leur réussite scolaire et leur épanouissement,
- **le maintien du CPE hors de l'équipe de direction**, sa sortie des membres de droit du CA et le refus des pressions managériales,
- **une évaluation-conseil** assurée par un corps d'inspection spécifique issu du corps,
- **une amélioration de la formation** initiale et continue.

DANS LES CAP COMME DANS LES CT : **ENSEMBLE, POUR AVANCER !**

Voter pour le **SNES et le SNUEP aux élections pour les commissions administratives paritaires (CAP)** et pour la **FSU pour les élections aux comités techniques (CT)**, c'est se donner :

- **des élu-e-s** travaillant à vos côtés, majoritaires dans la profession, déterminé-e-s pour améliorer vos conditions de travail, d'affectation, de formation, de carrière et de rémunération ;
- **des syndicats attachés à l'unité et la cohérence du second degré**, fortement implantés dans les établissements, soucieux de défendre l'intérêt de chacun, le respect des missions et des statuts des personnels ;
- **une fédération active dans tous les débats** qui concernent nos professions, sachant obtenir des acquis en conjuguant combativité et négociation.

Pour les CAP votez :



Pour les CT
votez :





Grace aux élus du SNES-FSU j'ai obtenu ma mutation. Ils ont suivi mon dossier et ont fait respecter mes droits.

Agnès B.
Professeur d'anglais (77)



Grace aux élus du SNUEP-FSU j'ai obtenu ma mutation. Ils ont suivi mon dossier et ont fait respecter mes droits.

Pierre B.
Professeur en Lycée professionnel (45)

Grace aux élus du SNES-FSU plus aucun étudiant n'est tombé malade dans mon établissement.

Patricia G.
Professeur des Mathématiques (45)



Grace aux élus du SNUEP-FSU j'ai obtenu ma mutation. Ils ont suivi mon dossier et ont fait respecter mes droits.

Marie T.
Professeur en Lycée professionnel (02)



29 > **06**
NOV DÉC

Votez !

POUR AGIR ENSEMBLE